



A ASSURANCES ASSOCIATIONS

Exercez vos talents,
partagez vos passions,
**nous assurons
vos engagements**

ASSURANCES ASSOCIATIONS

Depuis plus de 30 ans, SMACL Assurances accompagne et assure les associations dans leurs missions au quotidien. Parce que vous engagez votre responsabilité, en tant que dirigeant, salarié ou bénévole, SMACL Assurances protège vos intérêts et vos actions.

Consciente de la diversité du monde associatif, SMACL Assurances tient compte de l'originalité et des risques liés à chaque activité en proposant une assurance spécifique à chaque profil.

> **ASSURANCE SPÉCIALE ASSOCIATIONS**
couvre les associations locales pour tous les risques liés à leurs activités habituelles ou occasionnelles.

> **SÉCURITÉ DES SALARIÉS ET DIRIGEANTS D'ASSOCIATION**
donne à l'association les moyens de protéger ses collaborateurs, présumés innocents, en qui elle garde toute confiance.

> **SÉCURITÉ MANDATAIRES SOCIAUX**
protège les mandataires bénévoles ou salariés de l'association lorsque leur responsabilité personnelle de gestionnaire est mise en cause.

> **ASSURANCE DES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS**
couvre les risques liés à l'activité et aux spécificités de votre établissement (personnes âgées, adultes handicapés, jeunes en difficulté, protection de l'enfance, etc.).

> **ASSURANCE DES SPORTIFS TERRITORIAUX**
couvre l'ensemble des risques liés à vos activités sportives habituelles ou occasionnelles.





> ASSURANCE SPÉCIALE ASSOCIATIONS

Parce que diriger une association est autant une affaire de raison que de coeur, vous ne devez pas en négliger sa protection. SMACL Assurances vous donne les moyens de vivre vos activités habituelles ou occasionnelles en toute sérénité grâce à ASA : un contrat global et une gestion simplifiée.

VOTRE PROTECTION TOUT EN UN

Responsabilité civile élargie de l'association

Elle couvre les dommages corporels ou matériels occasionnés par toutes les personnes participant à la vie de l'association. Le dirigeant est également protégé quand sa responsabilité civile est engagée dans l'exercice de ses fonctions.

Les dommages aux biens mobiliers

Le matériel de l'association : équipements informatique, bureautique, archives..., est garanti en cas de dommages électriques, dégâts des eaux, vol, même dans un local occupé occasionnellement.

SMACL Assistance`

Elle permet le rapatriement sanitaire de la victime, la prise en charge du transport aller et retour d'un proche du blessé qui lui rend visite, l'avance des frais médicaux.

Des options selon votre profil

- > Les dommages aux biens immobiliers
- > L'individuelle accidents
- > L'assurance automobile

Une gestion simplissime

- > Pas de déclaration annuelle du programme de l'activité
- > Pas de désignation des bénévoles bénéficiaires de la garantie accidents corporels
- > Occupation d'un local occasionnel sans déclaration préalable
- > Couverture des véhicules de l'association sans déclaration préalable du conducteur



> **SÉCURITÉ** DES SALARIÉS ET DIRIGEANTS D'ASSOCIATION

Parce que votre responsabilité ou celle de vos collaborateurs peut être engagée dans les dysfonctionnements éventuels de votre association, le contrat Sécurité salariés et dirigeants d'association vous assure une protection étendue dans la pratique de vos fonctions.

Certaines accusations telles que la maltraitance et le harcèlement sont particulièrement destabilisantes pour les dirigeants d'association. Les garanties de ces contrats tiennent compte de l'émergence de ces nouveaux risques.

UNE SOUSCRIPTION COLLECTIVE POUR UN BÉNÉFICE INDIVIDUEL

L'association choisit d'assurer tout ou une partie de ses bénévoles ou salariés contre une éventuelle implication de leurs responsabilités dans la pratique de leur activité. La garantie s'exerce dans la mesure où la faute avérée est non intentionnelle.

DES GARANTIES ADAPTÉES AUX SITUATIONS DE CRISE

La responsabilité civile

La protection juridique

L'assistance psychologique

Le maintien du salaire

> SÉCURITÉ MANDATAIRES SOCIAUX

Parce que votre fonction associative engage votre responsabilité personnelle et financière, Sécurité mandataires sociaux donne à votre association les moyens d'assurer votre protection. Malgré votre bonne foi, la rigueur de la loi peut intervenir brutalement.

Ce contrat couvre les conséquences pécuniaires dont vous pourriez répondre en tant que dirigeant, en cas de faute reconnue par une décision de justice.

DES GARANTIES BIEN SPÉCIFIQUES

Les frais de défense

Honoraires d'avocats, frais de procédure et d'expertise, sont pris en charge lorsque l'assuré fait l'objet d'une réclamation pendant la période d'assurance.

Lors d'un redressement judiciaire

Les dirigeants d'association en état de cessation de paiement peuvent se voir supporter les dettes lors d'une procédure de redressement judiciaire si leur faute de gestion est avérée.



> ASSURANCE DES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS

Gérer un établissement, encadrer et prendre soin des personnes fragiles sont des missions dont la sécurité ne doit pas être laissée au hasard. L'assurance des établissements spécialisés pour handicapés et l'assurance des établissements spécialisés pour personnes âgées prennent en compte tout le risque lié à vos activités et le cadre dans lequel vous exercez.



UNE GARANTIE RESPONSABILITÉ POUR VOTRE ÉTABLISSEMENT

Face à la pression constante de l'autorité de tutelle, des organismes de contrôle voire des familles elles-mêmes, l'insécurité juridique des établissements spécialisés va croissant.

L'ensemble des garanties prend en compte cette double contrainte : obligation de moyens et obligation de résultats.

LA PROTECTION SUR MESURE DE VOTRE PATRIMOINE

Avec les garanties sur mesure de SMACL Assurances, vous rétablissez au plus vite la sécurité et la pérennité de vos activités. Les indemnités versées permettent d'assurer la continuité de l'exploitation ou le redémarrage rapide de celle-ci.

LES RISQUES PERSONNELS

Pour éviter la course aux attestations personnelles, optez pour la formule Contrat groupé. Tous les résidents sont pris en charge dès leur inscription dans l'établissement pour les risques suivants :

Responsabilité civile vie privée

Les risques locatifs

Le mobilier



> ASSURANCE DES SPORTIFS TERRITORIAUX

SMACL Assurances sécurise la pratique des sportifs territoriaux. Pour vivre pleinement votre engagement et partager votre passion du sport en toute sérénité, Spot est le contrat pour bouger en toute sécurité.

DES GARANTIES BIEN SPÉCIFIQUES

La responsabilité civile élargie de l'association

Elle couvre les dommages corporels ou matériels occasionnés par toutes les personnes participant à la vie de l'association. Le dirigeant est également protégé quand sa responsabilité civile est engagée dans l'exercice de ses fonctions.

SMACL Assistance

Elle permet le rapatriement sanitaire de la victime, la prise en charge du transport aller et retour d'un proche du blessé qui lui rend visite, l'avance des frais médicaux.

Une gestion simplissime

SMACL Assurances couvre les dommages éventuels sans déclaration préalable : vous n'avez pas besoin d'établir une déclaration annuelle du programme de vos activités, de désigner les bénévoles bénéficiaires de la garantie Accidents corporels ou de déclarer préalablement l'occupation d'un local occasionnel.

+ OPTION

Les accidents corporels

Le complément des frais de soins, chirurgicaux, d'hospitalisation ainsi que les garanties invalidité et décès.



Vous souhaitez

- en savoir plus sur les **Assurances associations**
- contacter un spécialiste

tél. **05 49 32 34 96** ou

associations@smacl.fr

www.smacl.fr

- Découvrez une information complète sur les Assurances associations, le détail des garanties, des exemples concrets.

SMACL Assurances

141 avenue Salvador-Allende
79031 NIORT CEDEX 9
Tél : + 33 (0)5 49 32 56 56
Fax : + 33 (0)5 49 73 47 20